



LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PUBLIC

Managers opérationnels, encadrants de proximité, responsables de services souhaitant prévenir les risques auprès de leurs équipes.

PRE-REQUIS / CONDITIONS PARTICULIERES

Aucuns pré-requis

OBJECTIFS

Identifier et prévenir les RPS
Accroître sa vigilance sur ces problématiques
Acquérir une méthodologie d'action

METHODES et MOYENS PEDAGOGIQUES

Pédagogie participative, Apports théoriques et pratiques de l'intervenant, Echanges sur l'expérience de chacun
Etude de situations à partir de vidéos et/ou de diapositives (vidéos de l'ANACT et/ou de l'INRS)
Documents de travail : tableaux, indicateurs etc. évoqués dans le contenu de la formation.
Utilisation pédagogique des cas d'entreprise ou des plans de préventions issus de l'expérience de l'intervenant.
Une documentation finale résumant l'ensemble de la session sera remise à chaque participant (soit sur papier, soit numérisée).

PROGRAMME

1^{ère} JOURNÉE

1. LE CADRE DE REFERENCE

Objectif :

- mieux comprendre les différentes situations de souffrances au travail
- percevoir les enjeux implicites et explicites d'une réflexion sur la prévention des RPS.

1.1 Anthropologie du travail

- Mircea Eliade et le « caractère sacré du travail »
- Christophe Dejours et la psychodynamique du travail :
 - Le travail, source de plaisir
 - Le travail, lieu de souffrance

1.2 Caractérisation des RPS

- les différentes formes de souffrances au travail (S A T)

1.3 Conséquences

- pour les salariés
- pour l'entreprise

1.4 Le cadre juridique

- Obligations légales : à quoi s'expose l'entreprise
- Place de la médecine du travail et des IRP

2. LA PREVENTION

Objectifs :

- Etre en mesure d'exercer une vigilance autour des RPS dans l'entreprise
- Savoir utiliser les données les plus pertinentes (existantes et à produire) afin de mettre en place les modalités pratiques de cette vigilance.

2.1 Les exigences du travail contemporain : ce qui fait tension

- Les lieux de tension au travail
 - La stratégie générale et les attentes des salariés
 - Les dimensions opérationnelles et la prescription
 - L'activité du travail et son suivi
 - L'évaluation de l'activité
 - Le bilan de l'activité : résultats, effets et décisions
- Les familles de tension
 - Les relations et comportements
 - Les exigences/contraintes du travail
 - Les conflits de valeurs
 - Les changements dans le travail

2.2 Mise en œuvre d'une « veille » sur les tensions au sein de l'entreprise

- Identifier les tensions
 - Recueillir les données utiles :
 - ✓ Les « données de sortie » déjà disponibles :
 - Production, ressources humaines, santé, plaintes...
 - ✓ Mise à jour de nouvelles données afin d'expliquer les dysfonctionnements :
 - Exigences/contraintes du travail, valeurs des salariés, relations au travail...

2^{ème} JOURNÉE

3. METHODOLOGIE DE L'ACTION

Objectifs :

- Savoir mobiliser les compétences internes et externes dans le cadre de la prévention des RPS
- Arrêter une méthodologie d'intervention

3.1 Les partenaires de la prévention dans entreprise

- le comité de pilotage
- le/les groupe(s) de travail sur les familles de tension
- les acteurs extérieurs (consultants par exemple)

3.2 Choix de la méthode de recueil des informations

- les méthodes les plus utilisées : entre questionnaires « maison » et questionnaires « scientifiques »
- privilégier l'approche transdisciplinaire

3.3 Localiser les lieux de tension

- la grille de « situation-problème » pour identifier les tensions

4. LE PLAN D'ACTION

Objectifs :

- Maîtriser au mieux les modalités d'action sur les tensions ou les dysfonctionnements repérés.
- Mise en place et suivi d'un plan de prévention.

4.1 Partage du diagnostic

- cibler les domaines sur lesquels il faudra travailler

4.2 Identifier les priorités d'action

- hiérarchiser les problèmes à résoudre : ceux qui sont urgents à traiter et ceux qui le sont moins
- agir sur les relations et les comportements
- agir sur les contraintes du travail
- agir sur les conflits de valeurs
- agir sur les changements dans le travail

4.3 Mise en œuvre et suivi du plan de prévention

- former les acteurs à l'approche des RPS
- acquérir des outils de veille
- actualiser l'évaluation des risques

SUIVI ET EVALUATION

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

La session de formation sera évaluée en présence du responsable de la formation

- Un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque participant afin d'évaluer l'intérêt de la formation ainsi que son déroulement pédagogique
- Un bilan oral clôturera la session
- Un bilan écrit, réalisé par l'intervenant parviendra au responsable de la formation présent lors de l'évaluation.

INTERVENANT :

Psychologue : formation d'environ 250 médecins et inspecteurs du travail ainsi que des Ingénieurs en prévention des risques psychosociaux de Champagne –Ardenne